

Votants : 76
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 20 janvier 2017
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 31 janvier 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 30 janvier 2017

HABITAT – PLH 2016-2021 - MODIFICATIONS POUR SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ACCORD AVEC L'ETAT ET LA SA D'HLM IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI à Jeanine BARBOTIN, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Carole BRUNETEAU à Dominique JEUFFRAULT, Christelle CHASSAGNE à Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain CHAUFFIER à Jean-Luc CLISSON, Marie-Chantal GARENNE à Alain BAUDIN, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne-Lydie HOLTZ à Michel PAILLEY, Agnès JARRY à Elmano MARTINS, Guillaume JUIN à Yvonne VACKER, Marcel MOINARD à Alain LIAIGRE, Serge MORIN à Monique JOHNSON, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Dominique SIX, Céline VALEZE à Marie-Christelle BOUCHERY

Titulaires absents suppléés :

Jean-François SALANON par Roger MARCHESSEAU

Titulaires absents :

Jean-Claude FRADIN, Simon LAPLACE, Nathalie SEGUIN

Titulaires absents excusés :

Yamina BOUDAHMANI, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Pascal DUFORESTEL, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBALT, Robert GOUSSEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Agnès JARRY, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Rabah LAICHOURE, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Sebastien PARTHENAY, Alain PIVETEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Elodie TRUONG, Céline VALEZE

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Florent SIMMONET

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 30 JANVIER 2017

HABITAT – PLH 2016-2021 - MODIFICATIONS POUR SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ACCORD AVEC L'ETAT ET LA SA D'HLM IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT

Monsieur **Christian BREMAUD**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Par délibération du 17 octobre 2016, la CAN a validé les conditions et modalités pour la mise en œuvre, dans le cadre d'un Protocole d'accord, d'un plan de ventes de 273 logements locatifs sociaux appartenant à la SA d'HLM Immobilière Atlantic Aménagement (IAA), sur 9 communes du territoire.

L'Etat, associé à la réflexion, a récemment manifesté son intérêt pour être également signataire. Ainsi, il convient donc de modifier et/ou compléter les engagements respectifs des parties, en particulier les articles suivants :

- Article 2 relatif aux engagements de l'Etat, avec :
 - o La délivrance d'autorisations de ventes par la SA d'HLM IAA dès lors que les termes du Protocole d'accord sont respectés,
 - o Le financement, en priorité, des opérations dans les communes soumises à l'article 55 de la loi SRU répondant aux besoins exprimés par la SA d'HLM IAA pour la reconstitution de l'offre vendue, dans la limite des décisions financières attribuées au Préfet de Département.
- Article 3 relatif aux engagements de la SA d'HLM IAA, avec :
 - o D'une part, une vente de logements locatifs sociaux à AIFFRES, CHAURAY et NIORT jamais supérieure, à compter de 2018, au cumul du nombre de logements financés annuellement à partir du 1er janvier 2017,
 - o D'autre part, une reconstitution de l'offre vendue différenciée entre les communes concernées par l'article 55 de la loi SRU (production neuve), et les autres (reconstruction ou réhabilitation énergétique du parc existant après consultation des Maires concernés),
 - o Enfin, la réalisation avant chaque vente, de certains types de travaux (façades, abords, électricité, voire poêles à bois).
- Article 5 relatif à la durée du Protocole, avec la possibilité de pouvoir le dénoncer sous réserve de l'accord de l'Etat,
- Article 7 relatif au suivi et à l'évaluation du Protocole, avec notamment le renforcement de son suivi par l'élaboration et l'envoi au Président de la CAN ainsi qu'au Préfet de Département, d'un « tableau de bord » trimestriel récapitulatif de l'évaluation et des effets du plan de ventes.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Valider les nouveaux engagements du Protocole d'accord tels que détaillés dans la pièce jointe à la présente délibération, relatifs aux conditions et modalités de mise en œuvre du plan de ventes de logements locatifs sociaux par la SA d'HLM IAA,
- Autoriser le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer la version modifiée du Protocole d'accord avec l'Etat et la SA d'HLM IAA relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du plan de ventes de logements locatifs sociaux par le bailleur social,
- Autoriser le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tout autre document relatif à ce dossier.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Christian BREMAUD

Membre du Bureau Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20170130-C21-01-2017-DE
Date de télétransmission : 02/02/2017
Date de réception préfecture : 02/02/2017